

ANCIEN SYNDICAT DE CHASSE DE BERGEM

Par la présente, il est porté à la connaissance du public, que la liquidation de « l'ancien » syndicat de chasse de Bergem doit être faite selon la procédure prescrite de l'administration de la nature et des forêts. (en annexe la lettre officielle d'ANF)

Le dernier rôle de répartition du produit de location de la chasse du syndicat de chasse de Bergem est publié et affiché au secrétariat communal de Mondercange (bureau 06) pendant la période du 15 juillet au 31 juillet 2021.

Bergem, 15 juillet 2021

Le syndicat de chasse

Weisen Carlo
Président

Hoeser-Reding Anouk
secrétaire